



Conseil des droits de l'homme

25^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Thaïlande

Genève, le 11 mai 2016

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Thaïlande et salue le fait que la société civile ait été consultée dans l'élaboration de ce deuxième rapport national, ainsi que les progrès effectués depuis le dernier examen, notamment en matière de torture et de disparitions forcées.

La Suisse est toutefois préoccupée par le fait que la Constitution intérimaire ne respecte et ne protège pas suffisamment les droits de l'homme. La Suisse **recommande à la Thaïlande d'assurer un ordre constitutionnel qui respecte ses obligations internationales, notamment sous le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.**

La Suisse s'inquiète de l'application d'articles de lois restreignant certains droits fondamentaux. La Suisse recommande à la Thaïlande **de garantir et de respecter le droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion en mettant fin notamment aux arrestations et détentions arbitraires et à tout acte de harcèlement à l'encontre d'acteurs politiques et de la société civile, y compris les défenseurs des droits de l'homme.**

La Suisse recommande par ailleurs à la Thaïlande **d'assurer que toutes les allégations de violations des droits de l'homme par les forces de sécurité, notamment au sud de la Thaïlande, fassent l'objet d'une enquête impartiale, indépendante et transparente et que les responsables soient traduits en justice.**

Je vous remercie.